

---

---

**Plastiques — Détermination du  
comportement au feu d'éprouvettes  
minces verticales souples au contact  
d'une petite flamme comme source  
d'allumage**

**iTeh STANDARDS REVIEW  
(standards.iteh.ai)**  
AMENDEMENT 1: Éprouvettes

*Plastics — Determination of burning behaviour of thin flexible vertical  
specimens in contact with a small-flame ignition source*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>  
AMENDMENT 1: Specimens



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9773:1998/Amd 1:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Version française parue en 2004

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 9773:1998 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 4, *Comportement au feu*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9773:1998/Amd 1:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>

# Plastiques — Détermination du comportement au feu d'éprouvettes minces verticales souples au contact d'une petite flamme comme source d'allumage

## AMENDEMENT 1: Éprouvettes

### Page 1

Dans la deuxième phrase de l'Article 1, remplacer «conformément à la méthode B de l'ISO 1210» par «conformément à la méthode B de la CEI 60695-11-10:1999».

Actualiser l'Article 2 (références normatives) comme ci-dessous:

Remplacer ISO 1210:— par CEI 60695-11-10:1999 et supprimer la note de bas de page.

Remplacer ISO 1043-1:1997 par ISO 1043-1:2001 (même titre).

Indiquer 1998 comme année de publication de l'ISO 10093 et supprimer la note de bas de page.

Remplacer ASTM D 5207-91 par ASTM D 5207-98 (même titre).

### Page 4

Remplacer l'Article 7 «Éprouvettes» par l'article suivant.

## 7 Éprouvettes

**7.1** Il est possible d'obtenir des résultats d'essai différents lorsque les éprouvettes sont prélevées dans des matériaux de masses volumiques, de couleurs, d'épaisseurs, de fluidités à chaud et de directions d'anisotropie différentes ou contenant des taux d'additifs ou de charges/renforts différents. Concernant les matériaux dont les propriétés ou la composition varient sur une plage donnée, les éprouvettes d'essai doivent être représentatives de l'ensemble de la plage.

**7.2** Les éprouvettes, dont la masse volumique, la fluidité à chaud et les taux d'additifs ou de charges/renforts se situent aux extrêmes de la plage, doivent être soumises à des essais, et si les résultats de l'essai donnent le même classement d'essai au feu, toutes les éprouvettes de la plage doivent être considérées comme représentatives de la plage. Si les caractéristiques au feu ne sont pas essentiellement les mêmes, les résultats de l'évaluation doivent être considérés comme s'appliquant uniquement aux matériaux de masses volumiques, de fluidités à chaud et de teneurs en additifs ou en charges/renforts soumis à l'essai. Des éprouvettes d'essai supplémentaires de masses volumiques, de fluidités à chaud et de teneurs en additifs ou en charges/renforts intermédiaires doivent être soumises à l'essai pour déterminer le domaine d'applicabilité.

**7.3** Les éprouvettes d'essai incolores et les éprouvettes d'essai fortement chargées en pigments organiques et inorganiques doivent être soumises à l'essai, et si les résultats de l'essai donnent le même classement d'essai au feu, toutes les éprouvettes de la même plage de couleurs doivent être considérées comme représentatives de la plage. Si un matériau contient des pigments qui sont connus pour affecter les caractéristiques d'inflammabilité, les éprouvettes contenant ces pigments doivent également être soumises à l'essai. Les éprouvettes soumises à l'essai doivent donc être celles qui

- a) ne contiennent pas de colorant;
- b) contiennent la plus grande teneur en pigments organiques;
- c) contiennent la plus grande teneur en pigments inorganiques;
- d) contiennent des pigments qui sont connus pour affecter les caractéristiques d'inflammabilité.

**7.4** Toutes les éprouvettes doivent être prélevées dans un échantillon représentatif du matériau (feuilles ou produits finis). Veiller, après toute opération de découpage, à éliminer de la surface toute poussière ou particule. Les bords découpés doivent être lisses.

**7.5** L'éprouvette d'essai normalisée doit avoir une longueur de  $200 \text{ mm} \pm 5 \text{ mm}$ , une largeur de  $50 \text{ mm} \pm 2 \text{ mm}$  et une épaisseur maximale de 0,25 mm. Mesurer l'épaisseur de chaque éprouvette à 0,01 mm près et la noter.

NOTE 3 Les essais effectués sur des éprouvettes d'épaisseurs ou de directions d'anisotropie différentes peuvent ne pas être comparables.

**7.6** Tracer un trait sur toute la largeur de chaque éprouvette, à  $125 \text{ mm} \pm 5 \text{ mm}$  de l'un des bords (extrémité inférieure). Enrouler serré l'éprouvette dans le sens longitudinal autour de l'axe longitudinal du mandrin pour former un cylindre par enroulement, en laissant apparent le trait de repère pratiqué à 125 mm. Maintenir les parties d'éprouvette qui se chevauchent par un ruban adhésif sur les 75 mm situés au-dessus du repère à 125 mm et à l'extrémité supérieure du tube. Retirer ensuite le mandrin.

NOTE 4 Pour les éprouvettes rigides, le ruban adhésif peut être renforcé ou remplacé par un fil de nichrome enroulé au sommet de l'éprouvette sur une distance de 75 mm (voir Figure 1).

**7.7** Préparer au moins 20 éprouvettes. Il est souhaitable de disposer d'éprouvettes supplémentaires pour de nouveaux essais, si nécessaire.

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 9773:1998/Amd 1:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003)

Page 9, Tableau A.1

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>

Dans la note 2) de bas de tableau, remplacer «la méthode A de l'ISO 1210» par «la méthode A de la CEI 60695-11-10:1999».

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9773:1998/Amd 1:2003](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9773:1998/Amd 1:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/edb94831-161d-435e-810b-0ee930dfac9d/iso-9773-1998-amd-1-2003>

---

---

**ICS 13.220.40; 83.080.01**

Prix basé sur 2 pages